



## CDD 6 ans, cdi ?

-----  
Par veros35

Bonjour,

J'ai été recruté en tant que contractuelle pour une première période de 3 ans puis une nouvelle période de 3 ans allant jusqu'en 2026. A la fin de mon dernier contrat, puis-je être recruté en CDI.  
Merci pour votre réponse.

-----  
Par kang74

Bonjour

Personne ne le sait .

Et comme on ne sait pas pour quel objet ( recours au contractuel = cadre légal) ces contrats ont eu lieu, ni si c'était le même objet avec la même administration pour la même fonction, on ne sait même pas si c'est possible .